

Conseil Municipal du 17 décembre 2024

Extrait du registre des délibérations

D 9-1/2024

Motion déposée
par le groupe
minoritaire « Osons
l'alternative
citoyenne » Pour un
débat sur l'avenir
de la piscine de
Saint-André

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Absent : 1

Excusés-représentés : 7

Votants : 32

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept du mois de décembre à 19h03, le Conseil Municipal, convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M HARDY, Mme DURIEUX M. LOGIER, M PARSY, Mme SEGUIN, M ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC, M. GARCIA, M. RICHER, Mme BERTHELOT, Mme DUVAUX, M LESIEUX, Mme RONCHIADIN (à partir de 20h18) M. MERCIER, M RENOUF, Mme LAURENT (jusque 20h58), Mme ATTINAULT.

Absents ayant donné procuration :

Mme FARINEAUX ayant donné procuration à Mme MASSE

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à M HUYLEBROECK

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme RONCHIADIN ayant procuration à M GOVAERT (jusqu'à 20h18)

Mme BRILLOT ayant donné procuration à M. GARCIA

M RENOUF ayant donné procuration à Mme ATTINAULT

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (à partir de 20h58)

Absent sans procuration :

Mme Lydie YAP

Monsieur Cédric ANDRÉ a été élu secrétaire de séance

Rapport de Mesdames BERTHELOT et ATTINAULT :

La présente motion porte sur l'avenir de la piscine de Saint-André. Par celle-ci, notre groupe #Osons l'Alternative Citoyenne propose **l'ouverture d'un débat public pour étudier la faisabilité de différentes options** : démolition, requalification partielle, rénovation totale, changement d'usage. Ce débat doit être le préalable à toute décision impactant un équipement public à haute valeur sociale et symbolique dans la ville de Saint-André.

- Considérant le classement du bâtiment, identifié comme unique en France, à l'inventaire du patrimoine architectural, urbain et paysager (IPAP) du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Métropole Européenne de Lille (MEL) au titre des "Édifices singuliers/Édifices de la vie publique et collective" ;

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



- Considérant l'impact social de l'équipement, pas seulement dédié à la pratique sportive, mais aussi comme un véritable espace de rencontre, d'apprentissage, de soin, de bien-être et de loisirs ;
- Considérant l'impact environnemental de l'équipement ; sa rénovation et modernisation apparaît comme une démarche plus vertueuse que sa démolition, permettant une réduction de l'empreinte carbone associée à la construction d'une nouvelle piscine ;
- Considérant l'impact économique sur les finances de la ville : les deux dernières études estiment les coûts de rénovation de la piscine historique à partir de 2 à 2,5 Millions d'Euros tandis que la création d'une nouvelle piscine de 50 mètres avec la démolition de l'ancienne sont estimées à 40 Millions d'Euros ;
- Considérant les imprécisions du permis de démolir et l'absence de justification du calendrier du chantier de démolition par une nouvelle étude technique ;

Nous proposons au Conseil Municipal de demander le retrait du **permis de démolir** et l'**ouverture d'un dialogue sincère** avec les habitants, les associations, les clubs de sport pour partager le diagnostic et ouvrir une concertation sur les options possibles. Ce temps d'ouverture et d'échange aurait aussi comme objectif de mettre en récit l'histoire de la piscine pour la ville. Par cette motion, nous demandons de reconsidérer la valeur de notre patrimoine.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Rejette la motion

Pour : M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme ATTINAULT

Abstention : M LEBLANC, M PARSY

Contre : Mme MASSE, M EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M LE NEINDRE, M THIBAUT, Mme SENECHAL, M HUYLEBROEK, M GOVAERT, Mme MARCHAND, M HARDY, M LOGIER, Mme DURIEUX, M LESIEUX, M GOSTIJANOVIC, Mme SEGUIN, M ANDRE, Mme HENNEBELLE, Mme GONZALEZ, M CRUCHET, M MERCIER, Mme RONCHIADIN, Mme LAURENT

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Cédric ANDRÉ